

# TECHNICIEN DU BÂTIMENT COMMUNICANT ET CONNECTÉ TBCC



*Formations professionnelles  
destinées aux personnes  
en situation de Handicap*

Homologuée de niveau 4<sup>(1)</sup> - Code Titre : TP-00481

## EMPLOI TYPE ET OBJECTIF

Le technicien est spécialiste des équipements de services. Il intervient sur les lots des services liés à l'énergie, au confort de l'utilisateur et à la sûreté du bâtiment. Il procède à l'installation et au paramétrage des équipements de services du bâtiment communicant et connecté.

Pour des interventions d'opérations de maintenance préventive ou corrective, il répare, remplace et optimise le fonctionnement des équipements de services du bâtiment communicant et connecté en exploitation.

Il intervient sur des installations neuves, ou réalise des adaptations, des rénovations et des extensions d'installations en exploitation.

Le technicien du bâtiment communicant et connecté exerce en toutes saisons, en atelier, au bureau et sur site. Il intervient en coordination avec les autres corps de métier, dans des locaux vides ou occupés par des usagers ou des clients.

## PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Être reconnu travailleur handicapé et avoir une décision d'orientation en formation émanant de la MDPH de votre département.

Pour réussir dans ce métier, il est nécessaire de posséder certaines aptitudes telles que :

- Maîtriser la langue française (écrit et oral)
- Avoir un esprit logique et rigoureux
- Rigueur dans le suivi de procédure
- Être capable de travailler en équipe

## FORMATION

### L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Formateur technique et qualifiant
- Chargé d'Insertion professionnelle
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Médecin
- Educateur spécialisé
- Coordinateur de parcours

### PÉDAGOGIE

Nous alternons les cours collectifs avec travaux en sous-groupe en proposant un appui individuel. Les mises en situations professionnelles induisent un comportement participatif, autonome et visant à la prise de responsabilité.

### MOYENS

Nous utilisons exclusivement du matériel professionnel conforme au protocole en vigueur.

### DURÉE

**16 mois de formation** dont 9 semaines de stage d'application en entreprise et une préparatoire spécifique et modulaire en amont.

### VALIDATION

Le titre professionnel TBCC, homologué de niveau 4 est délivré par le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion. En cas de réussite partielle, un ou plusieurs Certificats de Compétences Professionnelles peuvent être délivrés.



# PROGRAMME DE LA FORMATION

Deux Certificats de Compétences Professionnels (CCP) constituent les étapes clés du Titre Professionnel :

- 1. Installer, paramétrer et mettre en fonction des équipements de services du bâtiment communicant et connecté**
- 2. Optimiser et maintenir des équipements de services du bâtiment communicant et connecté**

L'individualisation du parcours s'active au travers d'une adaptation des méthodes pédagogiques et du rythme de formation ajusté en fonction des observations de l'équipe pluridisciplinaire.

Durant tout le temps de la formation, les stagiaires sont accompagnés sur le plan Médico-Psychosocial avec l'appui de l'équipe pluridisciplinaire.

La formation TBCC s'articule autour de la gestion technique du bâtiment. Nous utilisons principalement le protocole KNX.

Nous proposons tout au long de la formation de modules complémentaires : anglais technique, informatique, projet professionnel.

Chaque compétence est évaluée en contrôle continu pendant la formation par des Évaluations passées en Cours de Formation (ECF).

## Période en entreprise

Elle a pour objectif de positionner le stagiaire en situation réelle de travail afin de mettre en application les connaissances acquises en formation :

- Déceler et mettre en évidence les besoins du métier
- Travailler la posture de chef d'équipe
- Se faire connaître et repérer par un employeur potentiel

## Réalisation d'un Dossier Professionnel

L'ensemble des pratiques professionnelles abordées en atelier et en entreprise fait l'objet d'un Dossier Professionnel finalisé en fin de formation.

## Évaluation pour l'obtention du TP (Titre Professionnel) ou des CCP

Cette évaluation se déroule au terme de la formation. Elle tient compte des Évaluations en Cours de Formation, en contrôle continu, ainsi que de la synthèse des pratiques professionnelles (DP et annexes).

À chaque activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles.

## Niveau et/ou domaine d'activité

- Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)
- Convention(s) : Convention collective nationale des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment du 12 Juillet 2006.
- Code(s) NSF : 255m--Electricité, électronique - pas de fonction dominante
- Fiche(s) Rome de rattachement : I1307 Installation et maintenance télécoms et courants faibles

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUX RÉUNIONS D'INFORMATION

Tél. : 05 62 14 95 00

Mail : [contact.esrp@ucrm.fr](mailto:contact.esrp@ucrm.fr)

Environnement : Accès ; SNCF, Métro, Bus

Résidence : Chambre individuelle équipée +WIFI

Restauration sur site



Retrouvez-nous sur [ucrm.fr](http://ucrm.fr)

SIÈGE

📍 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse

☎ 05 62 14 95 00 📠 05 62 14 95 95

@ [accueil@ucrm.fr](mailto:accueil@ucrm.fr)